

MAIRIE DE BRIE - 16590

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 27

Procurations : 0

Votants : 27

L'an deux mil vingt six

Le : **6 juillet 2026**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **30 juin 2026**

OBJET : D2026-6-4

Participation financière à des
voyages scolaires

Présents : BIRAUD Christelle ; BOURGADE L ; BUISSON M ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M
DEZIER D ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GAUDILLERE M ; GERACI F ; GOYAUD E ;
GUERIN S ; HIMMONET P-V ; JOUANNET J ; LILLAUD J ; MASSON G ; MOREAU E ;
MOREAU J ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; SOULARD D ; URBAJTEL P ; VANNIER S ;
VERRIERE M ; VIEUILLE R ; THOS F ; VRIET L

Secrétaire de séance : Pierre-Vincent HIMONNET

Le collège Norbert Casteret de Ruelle-sur-Touvre a organisé deux voyages scolaires : l'un en Angleterre du 7 au 12 juin 2026 et l'autre en Allemagne du 8 au 13 juin 2026.

Compte-tenu que des élèves Briauds sont concernés par ces voyages pédagogiques, le collège sollicite une participation financière de la commune de Brie afin de diminuer le coût supporté par les familles.

Il est proposé de contribuer à hauteur de 10 € par jour et par enfant soit :

- 60 € pour le séjour en Angleterre du 7 au 12 juin 2026, pour chaque famille
- 60 € pour le séjour en Allemagne du 8 au 13 juin 2026, pour chaque famille

La somme sera versée à chaque famille à l'issue du voyage, sur certificat de participation fourni par le collège.

Le coût total pour la commune s'élève à 1 380 €.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2026.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants, valide l'attribution de 60 € par famille pour les élèves Briauds ayant participé aux séjours en Angleterre et en Allemagne.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 8 juillet 2026

Pour copie conforme :

En Mairie, le 8 juillet 2026

Le Maire,

Michel BUISSON